

CAP Constructeur de routes et aménagements urbains

métier travail diplôme salaire
APPRENTISSAGE
formation compétences carrières



Le métier

Le CAP constructeur de routes exerce son activité dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou d'entretien et d'amélioration. Il participe à la réalisation de routes, autoroutes, pistes d'aérodrome, parkings. Il intervient une fois le terrassement achevé. Son travail consiste à réaliser le corps de chaussée (couches de base, de liaison, de finition) en utilisant des liants, tel le bitume.

Il réalise par ailleurs :

- Les abords de voies en site urbain (voies piétonnes, bordures, pavages) .
- Un revêtement à base de liant hydraulique, un revêtement bitumineux, raccorder des réseaux.
- Le décaissement, la démolition et la réalisation d'un corps de chaussée.

Durée

- 2 ans de formation. Possibilité de préparer ce CAP en 1 an si déjà titulaire d'un CAP dans les T.P. ou d'un diplôme supérieur.

Conditions d'entrée

- Elèves de 3ème (générale, professionnelle, SEGPA, etc.), âgés de 15 ans au plus tard le 31/12 de leur 1ère année de formation
- Admission sur dossier et/ou entretien

Modalités

- Contrat d'apprentissage
- 12 semaines par an en centre de formation soit 420 h. (périodes de 2 ou 3 semaines)
- 40 semaines par an en entreprise
- Suivi individualisé des apprentis
- Possibilité d'adaptation des modalités de la formation pour les apprentis en situation d'handicap
- Possibilité d'hébergement à l'internat ou en 1/2 pension au Lycée Pierre Caraminot

Débouchés

- Vie active
- Poursuite d'études en Bac Pro Travaux Publics (entrée en 1ère)

Validation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- Attestation de validation des acquis

Coût de la formation

- **Prise en charge par les financeurs de la formation professionnelle.**

Le programme de formation

Enseignement général

- Français/Histoire géographie
- Mathématiques/sciences
- Anglais
- Arts appliqués
- EPS

Formations complémentaires

- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
- Sauveteur Secouriste du travail (SST)
- Initiation à la conduite en sécurité des engins (CACES R482)

Enseignement professionnel

- Etudes des constructions/dessins techniques/lecture de plan
- Topographie
- Techniques de chantiers
- Technologie de spécialité
- Réalisation d'implantation simple, réalisation des réseaux gravitaires, réalisation de maçonnerie de voiries, réalisation des structures de chaussée et des aménagements de surface
- Prévention Santé Environnement

Contacts

- Coordinatrice Apprentissage
Mme Cindy REYNIER: cindy.reynier@ac-limoges.fr
- Référente Handicap
Mme Sandra GIRY: sandra.giry@ac-limoges.fr

Pôle Alternance et formation continue—Lycée Pierre Caraminot

28, avenue B. de Ventadour—19300 Egletons—☎ 05 55 93 00 33

pole-alternance.caraminot@ac-limoges.fr